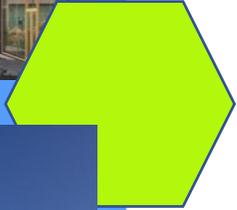


Booster du Réemploi



# Plateforme des acteurs du BTP : Volet assurantiel du réemploi Mardi 14 mars 2023



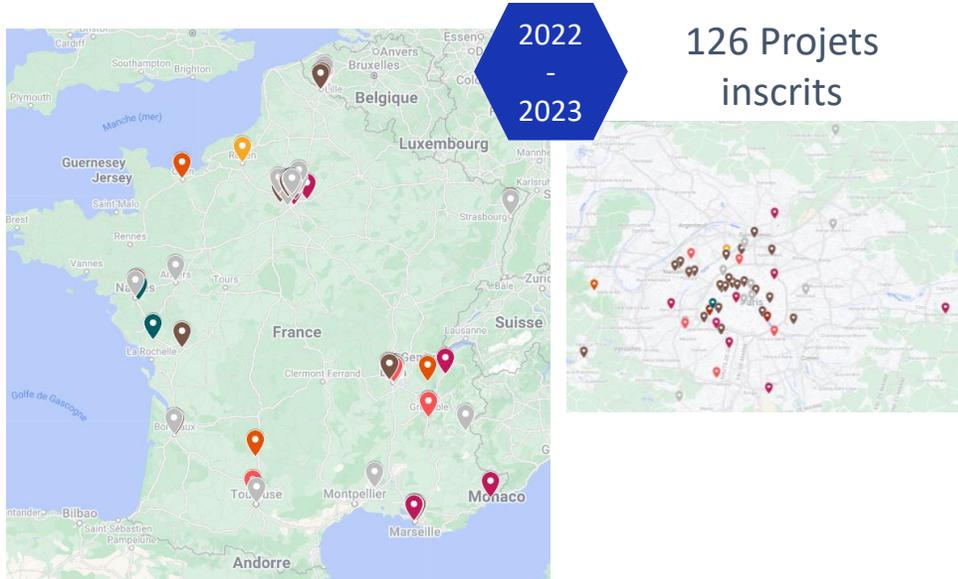
# A4MT – BOOSTER DU REEMPLOI



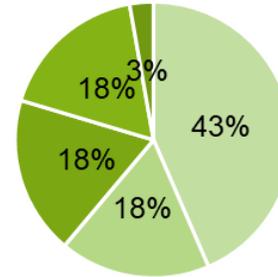
ACTION  
FOR MARKET  
TRANSFORMATION



Booster du  
Réemploi



## Programmes



- Tertiaire
- Logement
- Batiments publics
- Mixte
- Multi-usages

+ 50 Maîtres d'Ouvrages Participants

50% de la  
promotion  
immobilière

75% du  
TOP 20 des  
promoteurs

## → Structurer la demande de matériaux de Réemploi

- > **Programme collectif** : Formation collective et partage de retours d'expériences des MOA
- > **Programme individuel** : Réaliser des actions concrètes sur des opérations immobilières
- > **Outil digital Looping.Immo** : Rendre la demande visible & prévisible
- > **2023** : Année de capitalisation & nouveaux chantiers (filiales, logistique, déploiement booster locaux)

# BOOSTER Auvergne Rhône Alpes

Formation et animation par :



MOA locaux :





# Cellule innovation



MOE



FOURNISSEURS



Des partenaires engagés et mobilisés

CONTROLEURS, ASSUREURS, LABORATOIRES



SOCOTEC



# Assurances & Réemploi

Quels sont les **enjeux techniques et juridiques** liés au réemploi et à l'assurabilité ?

Comment répondre à ces enjeux ? **Les bonnes pratiques à mettre en place pour assurer son opération de réemploi**

# Les enjeux techniques

- **Origine et première vie des matériaux réemployés**
  - On ne connaît pas forcément la 1<sup>e</sup> vie du matériau et ses spécificités par rapport à un matériau neuf
  - On ne sait pas s'il respecte la réglementation
- **Dépose, stockage et remise en œuvre : des opérations à contrôler**
  - A ces stades, les matériaux à réemployer peuvent être dégradés
  - Dépose cruciale pour garantir la 2<sup>e</sup> vie du matériau
  - Conditions de stockage et de conservation peuvent impacter la qualité des matériaux même bien déposés
- **Durabilité du matériau réemploi**
  - Matériau ayant eu une 1<sup>e</sup> vie : Va-t-il pouvoir durer autant de temps que la garantie décennale le permet ?
  - Les acquéreurs exigeront une durabilité des matériaux équivalente au neuf



# Comment répondre à ces enjeux techniques ?

## 1. S'entourer d'acteurs ayant une expertise en réemploi

- AMO Réemploi (Traçabilité, stockage..)
- CT et MOE

## 2. Privilégier des matériaux de réemploi pour lesquels des référentiels existent ou présentent un risque faible

- Commencer par des produits et matériaux passifs (non destinés à fonctionner) et non structurels
- Pas de règles professionnelles sur le réemploi
- CCTP et clausiers du Booster du Réemploi (Cellule Innovation) & [synthèses techniques matériaux](#)
- Projet SPIROU
- Etat des Lieux – Note FFA
- 8 Guides de fiabilisation des performances en vue d'un réemploi – FBE (Fondation Bâtiment Energie)
- [36 Fiches du projet européen FCRBE](#)

## 3. Adapter les marchés et vérifier les attestations des intervenants

- Attestation nominative : Les entreprises doivent être couvertes pour le réemploi de matériaux

## 4. Documenter au maximum la qualification du produit / matériau et sa traçabilité :

- Avec l'aide de son équipe projet

A FAIRE VALIDER par le contrôleur technique



# Projet de recherche : SPIROU

## Sécuriser les Pratiques Innovantes du Réemploi via une Offre Unifiée

- Co-porté par le CSTB, Qualiconsult, Mobius et le Booster du Réemploi
- Soutien financier de l'ADEME
- Développer des **guides méthodologiques** s'appuyant sur retours d'expériences de la filière et en impliquant les assureurs de la construction afin d'avancer vers la reconnaissance assurantielle des matériaux de réemploi
- Liste des 10 matériaux :
  - Blocs portes bois (yc CF)
  - Appareils sanitaires en céramique
  - Dalles de moquette
  - Charpente industrielle en bois
  - Radiateurs à eau (fonte et/ou acier)
  - Armoires électriques et protections modulaires
  - Luminaires
  - Bardages minéraux
  - Conduits de ventilation rigide en galva

# ETAT DES LIEUX

## TOP 50 des produits soutenus par les assureurs – note FFA – 4.06.2020

Le groupe de travail réunissant les assureurs construction adhérent à la FFA a élaboré une première liste de matériaux qu'ils recommandent de privilégier en matière de réemploi.

### FAMILLE 1 : PREPARATION DU SITE ET INFRASTRUCTURE

**Activité 13 : Enrochement - voirie réseaux divers - poteaux et clôtures - chaussées - trottoirs - pavage - espaces verts - arrosage - forage géothermique - murs végétaux**

- Enrochement
- Poteaux de clôtures
- Pavage
- Bordure de trottoirs
- Terrassement (réemploi de remblais)
- Equipement de récupération des eaux de pluie (hors canalisation EP)

### FAMILLE 3 : ENVELOPPE EXTERIEURE

**Activité 31 : Couverture**

- Couverture en tuiles à emboîtement ou à glissement (terre cuite, béton)
- Couverture en tuiles canal
- Couverture en tuiles plates (terre cuite, béton)
- Couverture en ardoises de schiste ou fibre ciment non amiantées

### FAMILLE 2 : STRUCTURE ET GROS ŒUVRE

**Activité 21 : Maçonnerie et béton armé courant**

- Eléments/blocs de maçonnerie pour les pierres sèches uniquement

**Activité 22 : Béton armé et béton précontraint**

- Escalier en béton avec les conditions suivantes :
  - Becquets en parfait état
  - Conserver les mêmes points d'appui
  - Que pour les escaliers intérieurs

**Activité 23 : Charpente et structure en bois**

- Eléments structurels en bois, lamellé collé, bois composite : poteaux poutre (y compris solivage) et pan de bois (pour murs ou planchers) y compris panneaux en bois massif croisés
- Escalier en bois
- Supports de couverture
- Plafonds, faux-plafonds,
- Cloisons en bois, remplissages non structurels

- Couverture en métaux : zinc, cuivre, aluminium, acier galvanisé, acier inoxydable étamé plombé, fer-blanc étamé, etc."
- Couverture en matériaux régionaux : uniquement les matériaux minéraux (lauzes, laves, etc)
- Couverture en plaques nervurées ou ondulées uniquement en fibro-ciment non amiantées
- Couverture des monuments historiques



# ETAT DES LIEUX

## TOP 50 des produits soutenus par les assureurs – note FFA – 4.06.2020

Le groupe de travail réunissant les assureurs construction adhérent à la FFA a élaboré une première liste de matériaux qu'ils recommandent de privilégier en matière de réemploi. 4 juin 2020

### FAMILLE 4 : CLOS - DIVISIONS - AMENAGEMENTS

#### Activité 41 : Plâtrerie plafonds - cloisons - doublages - isolation

- Plâtrerie à base de plaques de plâtre (ne sont pas visées les plaques qui, lors du démontage font apparaître l'existence de bandes collées et la réalisation du pontage des joints).

#### Activité 42 : Cloisons à structures métalliques

- Cloisons démontables
- Cloisons amovibles
- Cloisons mobiles

#### Activité 43 : Menuiserie en bois - escaliers - parquets - clôtures et treillages

- Mains courantes
- Parquets flottants
- Parquets traditionnels
- Cloisons en bois
- Clôtures et treillages

#### Activité 44 : Métallerie

- Serrurerie-métallerie
- Ferronnerie : portes d'entrées d'immeubles, portes de vestibules, portes d'ascenseurs, - protections d'ascenseurs, - grilles de parcs et jardins, - grilles de défense pour baies, soupiraux, oeils de boeuf, - rampes de perrons, rampes d'escaliers, - marquises, - balustrades et balcons, - herses et hérissons, - mobilier de décoration

#### Activité 45 : Fermetures et protection solaires

- Persiennes, volets battants et coulissants
- Rideaux, grilles et portails

#### Autre

- Portes intérieures (tout matériaux, hors fonction coupe-feu)
- Plancher technique

### FAMILLE 5 : EQUIPEMENTS TECHNIQUES

#### Activité 51 : Plomberie - installations sanitaires

- Equipements sanitaires (lavabo, toilette...)
- Robinetterie

#### Activité 52 : Fumisterie - ramonage

- Carreaux réfractaires et céramiques

#### Activité 53 : Installations thermiques de génie climatique

- Emetteur (radiateurs essentiellement)

### FAMILLE 6 : FINITIONS

#### Activité 62 : Revêtements de sols et de murs

- Sols à base de bois, collés ( à la condition de pouvoir décoller ces revêtements sans altération des couches sous-jacentes) ou flottants

#### Activité 63 : Carrelages - revêtements - mosaïques

#### Activité 64 : Marbrerie - revêtements

- Revêtements muraux attachés

#### Activité 65 : Staff - stuc - sculpture - gypserie

#### Activité 66 : Plafonds suspendus

### FAMILLE 7 : ISOLATION THERMIQUE - ACOUSTIQUE - FRIGORIFIQUE

#### Activité 73 : Isolation frigorifique

- Isolant frigorifique pour les verticaux uniquement

### FAMILLE 8 : PERFORMANCE ENERGETIQUE

#### Activité 84 : Enr - bois

- Silo de stockage métallique



# Les enjeux juridiques

## Bouleversement de la chaîne de responsabilité

- **Cas 1 : Revente de matériaux de réemploi par un fabricant de produits neufs ou de réemploi**  
Ex : Clestra, Schneider, Textifloor, Kone / Mobius, Tricycle  
→ Peu de risque
- **Cas 2 : Revente de matériaux entre un MOA et une entreprise de pose**  
→ Risque élevé
- **Cas 3 : Revente de matériaux de réemploi par un intermédiaire (plateforme) à l'entreprise de pose**  
Ex : Cycle Up, Backacia, Tricycle  
→ Si la plateforme ne requalifie pas le produit et fait juste de la mise en relation : Risque élevé  
→ Si la plateforme requalifie le produit : Peu de risque

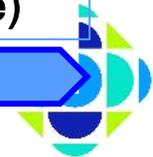
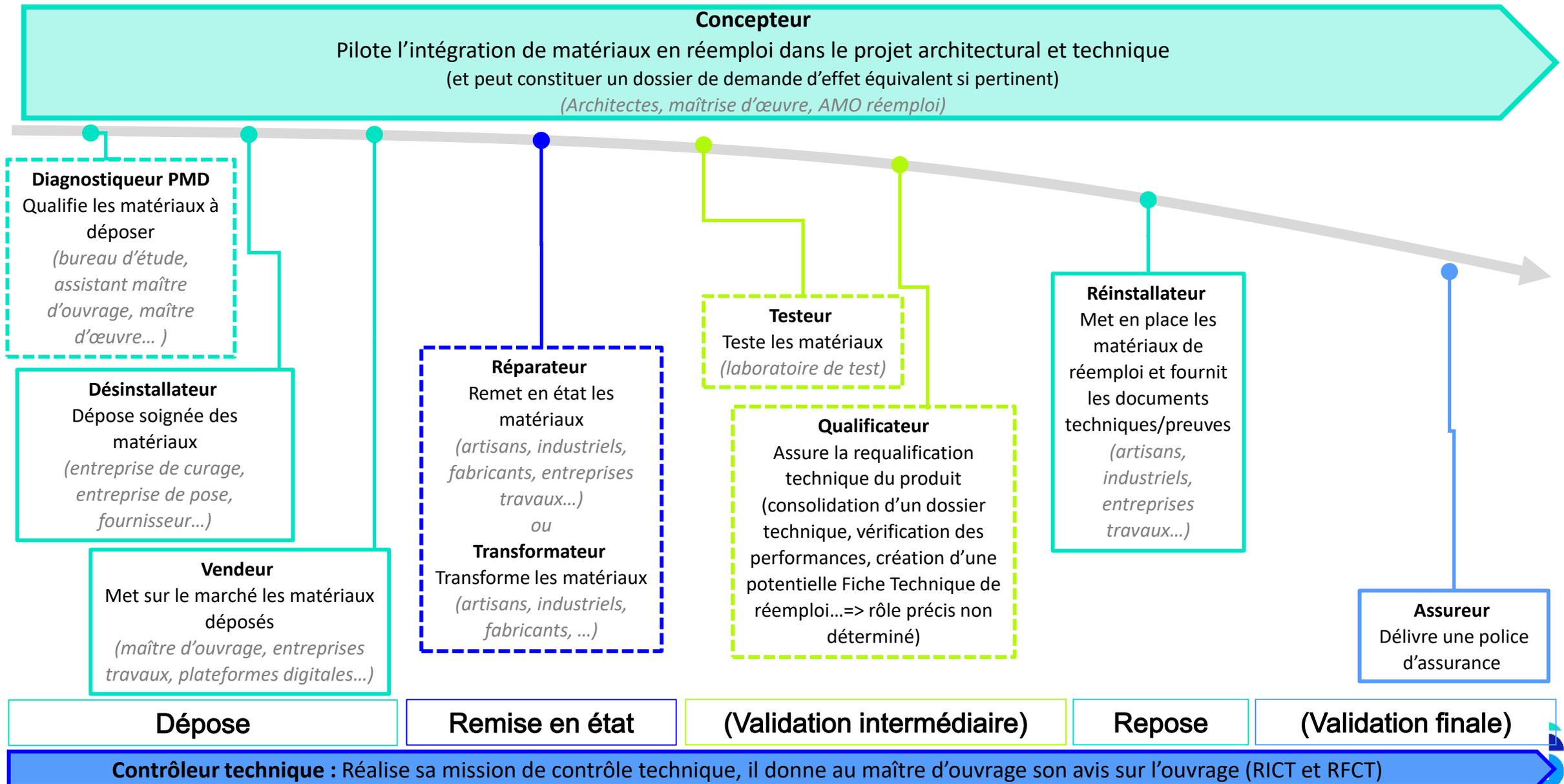


# Bouleversement de la chaîne de responsabilité

LEGENDE:

Toujours présent

Potentiellement présent



# Comment répondre à ces enjeux juridiques ?

1. La connaissance précise de la chaîne d'acteurs intervenant dans l'opération de réemploi et leurs responsabilités :
  - L'Assureur va retracer la chaîne de recours possible
2. Favoriser l'achat de matériaux auprès de fournisseurs proposant des garanties
3. Identifier qui assume la responsabilité sur la fourniture du matériau réemploi
  - Si cas avec fabricant : Pas de problème
  - Si autres cas : Souvent les MOE qui interviennent pour le diagnostic et la requalification du matériau



# Ressources disponibles

Suites aux questionnements et sujets soulevés en séance, quelques propositions pour compléter les réponses apportées :

- Cession de matériaux de réemploi ? Quelles responsabilités ?

[« Quelles responsabilités pour les donateurs en cas de matériaux de réemploi ? »](#) - SKOV Avocats – mars 2020

- Les Mardis de DEMOCLES : [« Matériaux de réemploi – une fois diagnostiqués, comment faire pour les céder ? »](#) - E.GELOT – SKOV Avocats – septembre 2021

- [« Conséquences juridiques de la vente de matériaux de produits issus du réemploi à la suite d'une opération de démolition ou réhabilitation »](#) – UrbanLaw Avocats – Construction 21 – Novembre 2022

- [« Comment mieux déconstruire et valoriser les déchets du BTP »](#) - Orée – cf p.36 Contractualisation de don ou vente de matériaux de réemploi

- Rôle du Qualificateur ?

Webinaire SOCOTEC x Booster du Réemploi : [« Réemploi de matériaux : comment maximiser l'impact d'un projet tout en sécurisant leur assurabilité ? »](#) – janvier 2023



**MERCI!**



# Une équipe dédiée à l'accélération du Réemploi



# L'ÉQUIPE BOOSTER DU RÉEMPLOI



**Camille  
BERTIN**  
Responsable du  
programme



**Elisabeth  
TROFIMOFF**  
Cheffe de projet



**Zélie  
PERRIN**  
Chargée de projets  
Responsable communication



**Elisa  
WARCHOL**  
Chargée de  
projets



**Claire  
CHABROL**  
Chargée de  
projets



**Julie  
OBADIA**  
Chargée de  
projets



**Cécilia  
DARÇOT**  
Chargée de  
projets



**Yara  
JAMALI ELO**  
Chargée de  
projets



**Pauline  
ROSSET**  
Chargée de  
projets